

L'agglo *la lettre*

Lettre d'information des élus et des agents de L'agglo Foix-Varilhes

À LA UNE

À ce jour, le projet de loi de finances pour 2025 prévoit une contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques à hauteur de 5 milliards d'euros. Joint à d'autres mesures, comme la hausse des cotisations à la CNRACL, ce montant approche les 8 milliards d'euros.

Pourtant, nos collectivités locales ne sont pas responsables des déficits ou de l'endettement de l'État.

Pour L'agglo Foix-Varilhes, l'ensemble des mesures prévues dans le Projet de Loi de finances pour 2025 (baisse de deux points du FCTVA, non-affectation de la dynamique de TVA, augmentation de 4 points de la CNRACL, suppression de la DCRTP) représenterait un effort annuel d'environ 500 000 €.

L'État a ainsi décidé de supprimer la taxe d'habitation et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), avec alors l'engagement formel de compenser intégralement les pertes de recettes que cela engendrerait pour les collectivités. Aujourd'hui, il annonce qu'il ne respectera pas cet engagement en n'affectant pas à la compensation due aux collectivités la dynamique de taxe sur la valeur ajoutée.

L'agglo Foix-Varilhes, avec toutes ses communes membres, s'est résolument engagée dans la voie de la réindustrialisation, de la transition écologique et du renforcement des services publics. Les mesures financières prévues dans le Projet de loi de finances mettront à mal cette stratégie et auront inévitablement pour conséquences :

- la hausse du recours à l'emprunt, à rebours de l'ambition affichée par le Gouvernement.
- l'affaiblissement du tissu d'entreprises qui bénéficient de la commande publique.
- la fragilisation des services publics et des réponses de proximité apportées aux habitants.
- la baisse des soutiens financiers aux associations et aux autres partenaires de nos actions.

En conséquence, dans la continuité de la forte mobilisation des élus de l'Ariège du 18 novembre dernier, j'appelle le Gouvernement et les parlementaires à revoir les mesures proposées dans le Projet de loi de Finances pour 2025 dans un souci de justice et d'effort mesuré demandé aux collectivités locales.

Le Président,
Thomas Fromentin



Mobilisation des élus de l'Ariège le 18 novembre dernier à Foix



Comment nous joindre :
L'agglo Foix-Varilhes
Hôtel d'agglomération
1A avenue du Général de Gaulle
09000 Foix
Tél. : 05 34 09 09 30
accueil@agglo-pfv.fr
www.agglo-foix-varilhes.fr



- ▶ **Spectacle "Paris Lumière"**
01/12/2024 à 11h et à 15h
En partenariat avec le collège Lakanal et l'OHVF (Orchestre d'Harmonie Varilhes-Foix) L'Estive à Foix
- ▶ **Bébés lecteurs**
04/12/2024 à 10h30
École maternelle à Vernajoul
- ▶ **Atelier reliure**
04/12/2024 de 15h à 17h
Médiathèque à Saint-Jean-de-Verges
- ▶ **Projection du film documentaire La Rivière**
06/12/2024 à 20h30
De Dominique Marchais
Suivi d'un débat animé par Julien Vergne, médiateur scientifique de l'Ana (association des naturalistes d'Ariège) Médiathèque à Saint-Paul-de-Jarrat
- ▶ **Projection « C'est pas sorcier »**
07/12/2024 à 10h30 - Médiathèque à Varilhes
- ▶ **Rendez-vous des joueurs de Go**
07/12/2024 à 14h - Ludothèque à Varilhes
- ▶ **Atelier marionnettes**
Avec Laure Boutaud, comédienne et metteuse en scène (en partenariat avec L'Estive)
07/12/2024 à 14h15 - Médiathèque à Foix
- ▶ **Projection « No héros » de Giorgos Vitsaropoulos**
07/12/2024 à 15h - Médiathèque à Varilhes
- ▶ **Concert du chœur féminin du Conservatoire**
07/12/2024 à 20h30
Église de Saint-Jean-de-Verges
- ▶ **Classe ouverte de théâtre initiation 2 (13 et 14 ans)**
11/12/2024 à 14h - Conservatoire à Foix
- ▶ **Racontou**
11/12/2024 à 15h30 - Médiathèque à Foix
- ▶ **Audition de la classe de saxophones**
11/12/2024 à 16h - Pôle culturel Varilhes
- ▶ **Classe ouverte de théâtre initiation 1 (11 et 12 ans)**
11/12/2024 à 18h - Conservatoire à Foix
- ▶ **Projection d'un film d'animation autour de Noël**
18/12/2024 à 10h30 - Médiathèque à Varilhes
- ▶ **Audition de Noël du Conservatoire**
18/12/2024 de 14h à 19h
Conservatoire à Foix
- ▶ **Classe ouverte de théâtre éveil (8 à 10 ans)**
19/12/2024 à 17h30 - Conservatoire à Foix
- ▶ **Concert de Noël du Conservatoire (chorales, orgue, piano, saxophone, flûte)**
19/12/2024 à 18h30 - Église de Varilhes
- ▶ **Concert des cuivres de Noël**
21/12/2024 à 15h - Jardin de la Passejade à Foix
- ▶ **Racontou**
21/12/2024 à 16h - Médiathèque à Varilhes
- ▶ **Exposition « Varilhes libéré »**
Jusqu'au 06/01/2025 - CHRD à Varilhes
- ▶ **Exposition « Mon petit point m'a dit »**
Jusqu'au 26/01/2025
Médiathèque à Varilhes

AU CŒUR D'UN SERVICE

Le service administration générale

L'administration générale ce n'est pas que l'accueil de l'Hôtel d'agglomération ! Quatre agentes consacrent une partie de leur temps de travail à ce service : Célia Pelletier, Mélanie Mangean, Véronique Yoder et Carole Miquel, placées sous la hiérarchie de la directrice générale adjointe des services, Céline Grot. Les trois premières ont notamment en charge la bonne gestion de l'accueil du siège.



Accueil de l'Hôtel d'agglomération

Des missions d'accueil, mais pas seulement

La fonction d'accueil de l'Hôtel d'agglomération est exigeante : la qualité d'accueil doit être adaptable à tout type de public, tout type de requête, tant en présentiel que par téléphone ou par courriel. Par ailleurs, l'équipe assure d'autres fonctions centrales, en support de l'ensemble des directions et services de L'agglo et du CIAS, comme notamment :

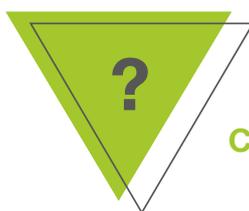
- la commande des fournitures administratives,
- la gestion des abonnements presse et la diffusion adaptée d'articles afin de contribuer à un bon niveau de veille juridique dans les directions,
- la coordination de réunions ou d'événements impliquant tout ou partie de la direction générale adjointe (agendas, logistiques, matériels...),
- la centralisation et l'accompagnement à la bonne gestion des archives,
- la gestion des accès sécurisés à l'Hôtel d'agglomération et à l'Espace Pyrénées,
- la facilitation de gestion des salles de réunions.

Des missions multiples requérant une grande adaptabilité

Cumuler une casquette d'accueillante et une casquette de travail "en coulisses", nécessite plusieurs compétences professionnelles associées à différents domaines d'expertise et une grande adaptabilité. Outre des capacités d'accueil, ces agentes sont dotées de compétences en écriture d'actes administratifs, en gestion et suivi financiers, en coordination de réunions et d'événementiels... Adapter ces compétences et ces missions à tout besoin externe ou interne dénote de riches qualités humaines, qui leur permettent d'aller de l'avant, d'être force de proposition et de rechercher des solutions à une requête ou une problématique.

Contacts

Accueil de l'Hôtel d'agglomération : 05 39 04 04 30 - accueil@agglo-pfv.fr



CNRACL : *quésako ?*

CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

Créée en 1945, la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est le régime spécial de la Sécurité sociale chargé de l'assurance vieillesse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Durant des décennies, cette caisse, excédentaire grâce au nombre important de cotisants, a participé solidairement à l'équilibre d'autres caisses de retraite déficitaires. Du fait notamment de l'évolution de la pyramide des âges et du recours accru aux contractuels dans la fonction publique, elle est désormais, depuis 2018, déficitaire. Et là, pas question de bénéficier de la solidarité d'autres caisses de retraite ! Au contraire, le coup de bambou asséné par le Gouvernement, qui prévoit dans son projet de loi de finances de la Sécurité sociale, une augmentation de 4 points des cotisations patronales en 2025, en 2026 et en 2027, se traduira par une nouvelle augmentation annuelle de charges non prévue pour L'agglo d'environ 400 000 €.

EN BREF



► Color run : 450 coureurs solidaires pour dire non au harcèlement scolaire

Le 7 novembre, la classe de terminale AGOrA du lycée Jean Durroux a organisé une course colorée de Ferrières à Foix pour sensibiliser à la lutte contre le harcèlement scolaire. 450 lycéens et membres de l'équipe éducative ont couru ensemble pour témoigner de leur solidarité. À leur arrivée au Pôle jeunesse des témoignages poignants ont renforcé le message « Ensemble, agissons ». Élèves, parents, professionnels, pour tout renseignement ou signalement chacun peut contacter le numéro vert : 3018.

► Dernière conférence des maires de l'année

Les maires de L'agglo se sont retrouvés le 25 novembre à Arabaux pour une conférence à l'ordre du jour chargé. Parmi les sujets abordés : la réorganisation du réseau départemental des Finances publiques suite à la mise en place du nouveau réseau de proximité. Philippe Poulain, directeur départemental des Finances publiques de l'Ariège était présent pour répondre aux questions de l'assemblée. La présentation du PLU de Verniolle avant son approbation en conseil communautaire ou encore le bilan de la programmation 2024 et programmation 2025 des politiques contractuelles (CTO, CRTE et ATI FEDER) ont ensuite été évoqués. Enfin, l'adjudant Walfroy Pierrard, référent en cybersécurité de la gendarmerie de l'Ariège, est intervenu pour sensibiliser les élus aux risques en matière de cybercriminalité, avant de partager un verre de l'amitié offert par la municipalité d'Arabaux.

► L'agglo s'engage avec le DuoDay

La 7^e édition du DuoDay s'est déroulée le 21 novembre dernier, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. L'agglo a une nouvelle fois participé à cette journée d'inclusion du handicap au travail, en accueillant deux stagiaires au sein de la médiathèque à Varilhes et au pôle des ressources humaines. Le temps d'une journée, chaque stagiaire, parrainé par un agent de L'agglo, a pu découvrir le fonctionnement des services.

► Renouveau du CoDev : appel à candidatures

Le moment est venu pour le Conseil de développement de L'agglo de renouveler 33 de ses membres. Un appel à candidatures est lancé auprès des habitants du territoire qui souhaitent l'intégrer. Ils ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour se manifester. Composée de 48 citoyens issus de la société civile, cette instance de démocratie participative instaurée à l'échelle du territoire contribue à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques locales. Elle constitue un espace de dialogue et d'échanges sur des sujets proposés par L'agglo ou dont le CoDev se saisit.

Toutes les informations et le coupon-réponse pour candidater sont disponibles sur le site de L'agglo : <https://bit.ly/3ZiL30Q>.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE : c'est voté

Séance du 6 novembre - décisions majeures :

- Solidarité : attribution d'une subvention de 180 000 € au CIAS de L'agglo Foix-Varilhes pour ses actions auprès des personnes âgées
- Voirie : soutien au programme 2023 de travaux de voirie des communes à hauteur de 416 000 €
- Culture : acquisition des parcelles pour la construction d'un cinéma de trois salles auprès de la ville de Foix pour 1 € (valeur estimée à 400 000 €)
- Ruralité : soutien aux projets des communes d'Arabaux, Loubens, Montégut-Plantaurel et Saint-Martin-de-Caralp

Le chiffre du mois

► 266

C'EST EN KILOMÈTRES, LE LINÉAIRE DES SENTIERS DE RANDONNÉE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL QUI FIGURENT DANS LE CATALOGUE DE L'AGGLO(*).

La trentaine de sentiers répertoriés, qui sillonnent 21 communes de L'agglo, offre une multitude d'usages aux habitants et aux touristes : randonnée pédestre, équestre, mobilité douce, VTT ou trail. Du plus court (1,3 km pour le circuit du Pont du diable à Montoulieu) au plus haut (la randonnée du Picou accessible depuis Ganac ou depuis Brassac et ses 17,7 km qui vous mèneront jusqu'à 1 602 m d'altitude pour un grand bol d'oxygène et une vue imprenable sur nos belles vallées), il y en a pour tous les goûts !

(*) y compris le sentier « Lo camin de las parets e deus boïshs » situé sur la combe de l'Herm, dont l'intégration au catalogue sera proposée au conseil communautaire du 5 décembre.

Travaux

de L'agglo



Espaces publics

Travaux de voirie pour les communes :

- Ferrières, rue Claire Lacombe : aménagement en bordures et reprofilage en grave émulsion bicouche

Zones économiques

- Peysales, rue Victor Hugo : fin des aménagements des sorties de l'Intermarché
- Permilhac : pose de deux avaloirs devant le ralentisseur suite à des stagnations d'eau

Bâtiments

- Résidence autonomie à Foix : mise en place d'une base de vie pour l'équipe des fouilles - remise en état des locaux du rez-de-chaussée (électricité, eau, chauffage, ameublement, nettoyage des gravats)
- Espace culturel Olivier Carol : remise en état des moteurs des chaudières avant saison de chauffe

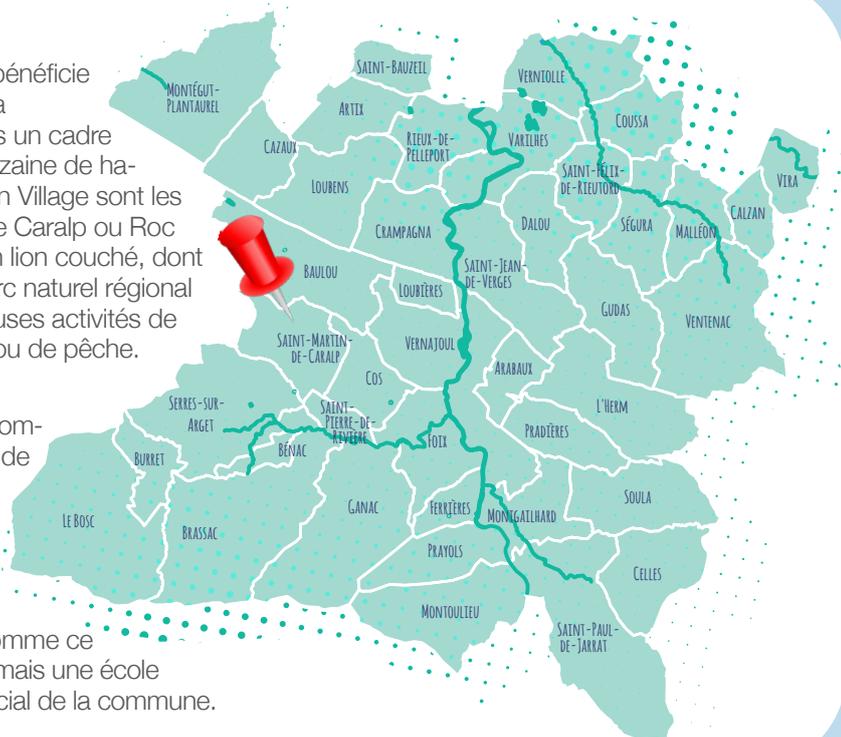
UNE COMMUNE À LA UNE

Saint-Martin-de-Caralp

Porte d'entrée de la Barguillère, Saint-Martin-de-Caralp bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel. Exposée plein sud sur la « souleille » de la vallée, la commune offre à ses habitants un cadre de vie privilégié alliant tranquillité et authenticité. Une douzaine de hameaux composent la commune, Tresbens et Saint-Martin Village sont les plus importants. L'emblème de la commune est le lion de Caralp ou Roc de Caralp. Situé à 739 m d'altitude, ce rocher évoque un lion couché, dont on dit qu'il serait le centre de l'Ariège. Incluse dans le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, la commune offre de nombreuses activités de plein air qui attirent les amateurs de randonnée, de VTT ou de pêche.

L'école, une fierté pour la commune

Saint-Martin-de-Caralp dispose d'une médiathèque intercommunale qui fonctionne en partie grâce à l'investissement de précieux bénévoles. La commune est également dotée d'un terrain de pétanque, d'un city park et d'un terrain de tennis annexé à l'école et utilisé pour les activités scolaires. L'école accueille 19 enfants en classe unique. Maintenir l'école du village ouverte est une fierté pour Jean-Louis Pujol, maire de Saint-Martin depuis 2001. Comme ce dernier le souligne, cela nécessite un fort investissement mais une école communale à cette échelle, c'est la fondation du tissu social de la commune.



Vie économique : l'agriculture prédominante

L'économie de Saint-Martin-de-Caralp repose principalement sur l'agriculture. La commune compte cinq exploitations dont un centre équestre. En 2021, le Gaec de la Coumes a ouvert une boutique de vente directe dans le cœur du village. Les clients peuvent aussi s'y approvisionner en produits locaux. Quatre artisans sont également installés sur la commune.

Patrimoine : la pierre sèche et Saint-Martin, une histoire d'amour

La municipalité est très engagée dans la préservation du patrimoine. À ce titre, en 2013, elle a procédé à la rénovation du mur en pierres sèches situé à proximité de la mairie. Convaincue par cette technique, la commune l'a utilisée pour la restauration de ses fontaines construites pour la plupart au début des années 1900. Saint-Martin-de-Caralp en compte une douzaine, une par hameau. En pierres sèches, pierres de taille ou plus classiques, quels que soient leurs usages elles font partie du patrimoine que la commune s'est engagée à préserver. Au milieu des années 1960, l'eau potable étant parvenue dans toutes les habitations, la municipalité de l'époque dut mener bataille pour les sauver de leur destruction.

Activités et loisirs à foison

La commune offre une variété d'activités pour tous les âges notamment grâce au tissu associatif qui maille la commune. Ainsi, l'association intercommunale de chasse agréée (AICA) de Cos et Saint-Martin-de-Caralp, les Cyclos du lion, l'atelier couture, Parketti (association qui organise des activités et événements principalement en lien avec la pratique de toutes les danses), la très active association de parents d'élèves, les dynamiques Amis du roc et bien sûr le comité des fêtes proposent des événements festifs tout au long de l'année permettant notamment de renforcer le lien social entre les habitants. Le feu de la Saint-Jean en juin, la fête locale au mois de juillet, le méchoui en septembre, la choucroute du 11 novembre en sont quelques exemples.

Carte d'identité

Maire :
Jean-Louis Pujol

Population :
378 habitants

Superficie :
9,16 km²

Habitants :
Saint-Martinoises,
Saint-Martinois



De gauche à droite : fontaines des hameaux de Tresbens, Ourdénac et Saint-Martin Village



Remplacement du campanaire de l'église

Suite à une panne non réparable du campanaire actuel de l'église, le village se retrouve avec un clocher sans sonnerie ni horloge. La commune a donc sollicité le soutien de L'agglo via le fonds de soutien à la ruralité dans le cadre du projet de remplacement du dispositif. Cette dernière a soutenu le projet à hauteur de 50 %, soit 1 505 €.